



FICHE EXPERIENCES N°3

L'organigramme des territoires

NOM ET RAISON SOCIALE DE LA STRUCTURE RESPONSABLE :

PARC NATUREL REGIONAL DES MONTS D'ARDECHE

1. INTITULE DU PROJET OU DE L'ACTION

L'organigramme des Territoires

4. TERRITOIRE D'APPLICATION DU PROJET / ACTION

PNR

5. DONNEES DE CADRAGE (si connues)

Nb de communes : 132

Nb d'habitants : 56 000

Densité : 31 ha/Km²

6. OBJECTIFS DU PROJET / ACTION

- Identifier les acteurs qui interviennent sur le territoire pour l'accueil et l'accompagnement des porteurs de projets, la création d'activités, l'accueil de nouveaux habitants ;
- Mobiliser un ensemble de partenaires sur la thématique de l'accueil, afin d'optimiser la politique en la matière ;
- Organiser l'action.

7. FACTEUR DECLANCHANT DU PROJET / ACTION

Nécessité d'accompagner et de conforter la politique d'accueil mise en œuvre à travers le programme Leader+

8. PUBLICS VISES

Les animateurs, techniciens, experts des structures du territoire Leader + intervenant dans les cinq champs de l'accueil : création d'activités ; emploi/formation ; services ; habitat/logement et migrations.

9. DESCRIPTION DU PROJET

L'organigramme du territoire a pour objectif la connaissance des acteurs sur un territoire donné pour une action déterminée. Il permet leur mobilisation et facilite leur organisation. Il s'opère en deux étapes : la première correspondant à une phase de diagnostic (le guide du Qui fait quoi ?) et la seconde à une phase de préconisation et de structuration (le guide du Qui doit faire quoi ?). Pour cette expérience, il sera conduit sur les cinq champs de l'accueil (création d'activités ; emploi/formation ; services ; habitat/logement et migrations).

11. PRECISEZ LE NOMBRE ET LE TYPE DE STRUCTURES ET/OU PARTENAIRES ASSOCIES OU IMPLIQUÉS (dans le cas où il y en aurait plusieurs)

Beaucoup de partenaires ont été impliqués. Ci-dessous une liste non exhaustive de partenaires

Syndicat mixte de la Montagne ardéchoise

ADIE Ardèche

Chambre d'agriculture

CCI

Sites de proximité (Ce.D.R.E, Boutières et Amesud)

DDTEFP

ADASEA

B2

Chambre consulaire

Chambre consulaire

Chambre consulaire

A4

Service déconcentré de l'Etat

A4

Asfodel	A4
Animation régionale des sites de proximité Rhône-Alpes	A4
Centre de ressources en développement rural Rhône-Alpes	A4
Comité Départemental Tourisme de l'Ardèche	A4
Comité de bassin d'emploi	A4
AD Conseil formation	A4
Pays de l'Ardèche méridionale	B2
Conseil Général de l'Ardèche	B4
DDE	B6

12. COUT TOTAL DU PROJET ET FINANCEMENTS MIS EN ŒUVRE (BUDGET)

Il s'agit du temps de chargé de mission qui n'a pas été valorisé.

13. EN QUOI, SELON VOUS, CETTE ACTION OU CE PROJET EST-IL INNOVANT OU SPECIFIQUE ?

- son objectif (articuler de manière cohérente l'action de chacun) ;
- sa méthodologie

14. DÉCRIREZ LES RÉSULTATS OBTENUS (Aspects quantitatifs et qualitatifs)

- réalisation de deux guides du "Qui fait quoi" : un dans le domaine de la création d'activités, un dans le domaine de l'habitat et du logement

16. LES PROBLÈMES RENCONTRES ET LES SOLUTIONS TROUVÉES

- Une surreprésentation de partenaires relevant du champ de la création d'activités qui ont conduit à avancer essentiellement sur ce champ là. Il a donc été décidé, compte tenu des spécificités liées aux cinq champs de créer des groupes de travail propre à chaque champ. Compte tenu aussi de la difficulté de l'exercice (validation collective à chaque étape), des groupes de 5 à 10 personnes se sont révélés être plus adaptés.
- Une difficulté à dégager du temps pour mener à bien cette action.

18. PERSPECTIVES (ABANDON, RECONDUCTION, ÉVOLUTION...)

Mise en ligne des Guides du "Qui fait quoi" sur le portail Internet destiné à l'accueil qui sera créé en 2007

Contact : Chargée de mission Programmes européens
 Email : leader+anim@parc-monts-ardeche.fr
 Site Internet : www.parc-monts-ardeche.fr